

LA GAZETTE D'AUZAT-LA COMBELLE



Difficile de refermer la page sur 2018 sans évoquer la grave crise qui traverse notre pays, illustrée par le mouvement des « gilets jaunes », symbole d'une défiance accrue de la France d'en bas, celle qui souffrait jusqu'à présent en silence, peut-être même trop silencieuse alors que la France d'en haut, celle des élites et des métropoles complètement déconnectée de la réalité s'en tirait bien. Comment ne pas comprendre le légitime désarroi de cette France méprisée, trop taxée et dont le pouvoir d'achat a fondu comme neige au soleil.

Cette morosité c'est aussi celle des élus de terrain, confrontés tous les jours à la montée de la précarité. Des maires ruraux qui ressentent un véritable sentiment d'abandon face au recul organisé des services publics sur les territoires. Des élus inquiets notamment par la baisse continue des dotations ou subventions à projets. Mais aussi par la suppression de la taxe d'habitation dont on nous dit qu'elle sera compensée à l'euro près par rapport à celle de 2017 (ce qui est aussi une façon de figer dans le temps les disparités criardes actuelles, les communes riches touchant plus que les communes pauvres) sans qu'on sache à ce jour comment et quand cela se fera. Ajoutons à cela le sentiment de ne plus pouvoir rien faire, de se sentir dépossédé politiquement et administrativement suite aux différentes réformes territoriales et la métropolisation à outrance. Mais dans ce contexte général de morosité il ne nous faut pas sombrer dans le pessimisme. C'est ce que nous essayons de faire dans notre commune d'Auzat-La Combelle.

Le début d'année 2019 verra l'ouverture du Centre Associatif et Culturel de l'Infirmier, hélas retardé par des questions administratives indépendantes de notre volonté alors que les travaux sont terminés depuis plusieurs semaines. Les usagers y découvriront un bâtiment entièrement repensé, paraissant plus grand qu'il ne semblait jusqu'alors grâce à une rénovation de qualité qui a su en garder le cachet.

Ce sera aussi la poursuite de la réfection de l'assainissement, avec mise en séparatif, le renforcement de l'alimentation en eau potable, l'enfouissement des lignes EDF moyenne tension et enfin la réfection des chaussées sur le secteur de la Rue de la Côte du Pin, du chemin de la Groulière et de Tralepet à Tansac.

Parmi les autres projets que nous souhaiterions voir se concrétiser cette année figurent la réfection complète de la toiture de l'Eglise d'Auzat, celle de la place rue d'Orléans face à l'ancien Café des Sports. Et bien sûr le premier semestre 2019 devrait voir le démarrage de la construction du regroupement commercial, mené par l'Agglo Pays d'Issoire, sur l'emplacement des jardins du Quartier de la Verrerie. On y ajoutera la mise en place de la Mutuelle Communale avec les premières réunions publiques.

Lourd programme certes ais aussi avec une grande satisfaction, la réalisation des projets envisagés par le tout nouveau et studieux Conseil Municipal Jeunes.

En conclusion des projets rendus possibles par une gestion rigoureuse et un investissement important des services techniques et administratifs dans un cadre budgétaire contraint.

2019 sera donc malgré tout une année d'investissement et de développement pour la commune d'Auzat-La Combelle. Alors permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

TRAVAUX REALISES PAR LE SERVICE TECHNIQUE ET ENTREPRISES



Centre associatif : Réfection du mur, pose du grillage et peinture du portail



Elagage des arbres à l'entrée de La Combelle en venant de Bayard et sur les places de La Combelle, place d'Auzat et rue impasse des chênes



Démolition bâtiment anciennement Bobet à La Combelle

Crépis du mur du cimetière

Suite au graffiti, nettoyage et peinture des abris bus



Nettoyage bassin d'orage à Tansac



Nettoyage terrain pour emplacement du futur quartier commercial.



Les travaux d'assainissement à Tansac ont débuté le 3 décembre



Pose panneaux acoustiques à la cantine école La Combelle



Pose éclairage terrain entraînement CSA

FESTIVITES – VIE COMMUNALE



Le 28 juillet 2018, M. Maurice RAFFIN habitant de la commune a été fait Chevalier de la Légion d'honneur par le Général Jean PICHON en mairie d'Auzat-La Combelle



Les élèves d'Auzat s/Allier ont confectionné des panneaux pédagogiques sur la protection de la nature que les promeneurs peuvent découvrir lors de leur cheminement le long du Perré jusqu'à l'ancienne passerelle



Le mercredi 10 octobre, plusieurs élus du Conseil Municipal des Jeunes encadrés par leurs aînés ont pris part à l'installation de panneaux de sécurité routière aux abords des écoles d'Auzat et de La Combelle invitant les automobilistes à ralentir à proximité des écoles.



Une autre réalisation suite à la demande des jeunes élus : la pose de panneaux acoustiques dans la salle de restauration scolaire afin de réduire le fond sonore lors de la prise des repas.

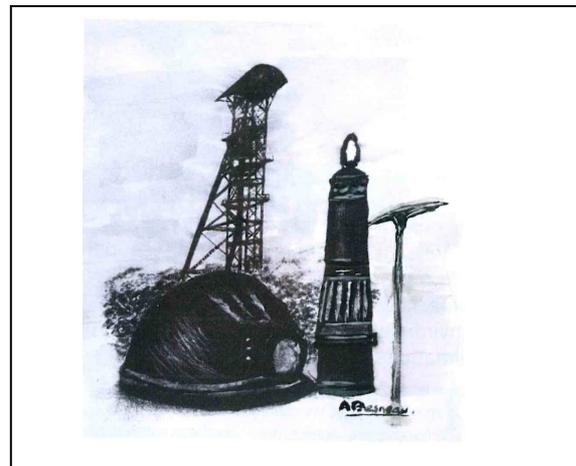
FESTIVITES – VIE COMMUNALE



Le 20 octobre 2018 a eu lieu le traditionnel après-midi récréatif pour les aînés de plus de 65 ans à la Chambre Chaude. Ce moment de convivialité était animé par la troupe « Les Talons Résille » avec leur spectacle varié cabaret transformiste.



Le 12 novembre, les élèves des deux écoles de notre commune ont participé au défilé de la commémoration du centenaire de la guerre de 14-18 à Brassac-les-Mines avec les écoles de Brassac, Jumeaux et Charbonnier.



Le 16 novembre, une réunion publique concernant le Plan Local d'Urbanisme a eu lieu en mairie durant laquelle l'assistance a pu poser des questions sur la phase PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixe les orientations d'urbanisme pour la décennie à venir.

L'exposition Regard sur un patrimoine typique d'Arlette Presneau (conseillère municipale) a été présentée à Beaumont en septembre 2018. Cette exposition composée de dessins, aquarelles et photos a permis de faire découvrir le patrimoine minier du Puy-de-Dôme et notamment de La Combelle.

FESTIVITES – VIE COMMUNALE

Conseil Municipal des Jeunes

Une année de fonctionnement du conseil municipal des jeunes (CMJ) vient de s'achever, une année riche tant pour ses membres que pour la municipalité. Aaron, Cloé, Benjamin, Ethan, Gustin, Louise, Mathis, Trecy, Carla, Eumael, Isaac, Jade, Jocelin, Kimiko, Lucie, Maël, Simon, Zeline, Zoé sont à féliciter pour leur travail et leur engagement pour notre commune.

Les jeunes ont vu mener à bien des projets qu'ils avaient discutés et votés : réalisation d'un parking à vélo pour les écoles. L'insonorisation de la salle du restaurant scolaire, les membres du CMJ ont pu constater une nette amélioration des conditions de repas grâce aux panneaux acoustiques. Pose de panneaux « ralentir école » à proximité des groupes scolaires.

D'autres projets, sur lesquels les enfants ont pu travailler sont en cours de réalisation :

- Affiches concernant la cigarette devant les écoles : proposition de dessins, et différents textes.
- Ebauche d'une charte de Règlement pour les City stades, pour lesquels diverses interdictions et préconisations ont été retenues.
- Envoi d'un courrier au Sénat d'une proposition de loi concernant l'interdiction de fumer devant les écoles maternelles et primaires.

Pour 2019 d'autres projets sont d'ores et déjà programmés : notamment et entre autre de nouveaux verrous plus ergonomiques pour les toilettes des écoles ou encore de nouveaux équipements sur les aires de jeux.

Les membres du CMJ ont pu découvrir le Sénat et pour certains c'était la première fois qu'ils. Visitaient Paris.

En effet, le 24 octobre les municipalités d'Auzat-La Combelle et de Charbonnier-les-Mines ont organisé un voyage à Paris pour les membres du conseil municipal des jeunes.



30 enfants représentants des deux conseils accompagnés d'une quinzaine d'élus municipaux ont pu participer à cette excursion.

Au programme visite du Sénat dans le Palais du Luxembourg, déjeuner dans son parc, promenade instructive dans Paris puis en bateau mouche, et pour finir visite de l'esplanade de la Tour Eiffel.

Au terme d'une longue et enrichissante journée les enfants sont rentrés ravis malgré la fatigue, d'avoir pu connaître de tels lieux.

Ils ont noté l'accueil très chaleureux et la qualité de nos guides, le sénateur du Puy-de-Dôme Monsieur Jacques Bernard Magner et le personnel du Sénat, au Palais du Luxembourg. La commune d'Auzat-la Combelle remercie également la commune de Charbonnier-les-Mines pour cette journée.



Etat Civil de l'année 2018

Naissances

Sophia DESLANDES, le 9 mars
Mia HORN, le 28 avril
Alexy FIGUEIRA TOURAL, le 11 mai
Noély DUPRAT, le 16 juin
Nino PRULHIÈRE, 27 juin
Clara PRYPIN, le 29 juin
Raphaël LESCURE, le 22 août
Djoé GRAVA, le 8 décembre



Mariages

Laurence FINAUD et Denis LASCOVITCH, le 05 mai
Nathalie LENOBLE et Franck SATURNIN, le 05 mai
Magalie MARTIN et Mario COSME, le 16 juin
Jessica MARQUEZ et Kevin RAMAHERISON, le 04 août
Maryne VIVES et Eric FERREIRA, le 25 août
Laurence ROBIN et Alain PEUF, le 22 septembre
Jacqueline CHARLES et Serge BOUYGES, le 28 septembre



Décès

Jean-Pierre PAGEAUX, le 29 décembre 2017
Roger COURTINE, le 10 janvier
Denise GUINGAMP, vve CAZENAVE, le 12 janvier
Jacques BELLAIGUE, le 21 janvier
Luc CZYRYKOWSKI, le 03 février
Marie-Françoise AUZAT, épouse AUGIER, le 03 février
Michelle CANTE, épouse DE KREM, le 08 février
Jeannine GIRAUD, vve LAMENIE, le 20 février
Robert LAYDON, le 01 mars
Annie SABATIER, épouse MORO, le 05 mars
Yvonne THIODAT, épouse BERTINELLI, le 14 mars
Gilbert MORO, le 14 avril
Jean-Claude RAVOUX, le 29 mai
Jean-Luc FOUGERES, le 19 juin

Clotilde DÔME, vve GIRAUD, le 19 juillet
Dina DI BENEDETTO, épouse CAPELLI le 19 juillet
Marie BONY, épouse TINET, le 30 juillet
Lucien ROUVET, le 02 août
Claude JALABERT, le 03 août
André LAMBERT, le 06 août
Jean JONDOT, le 15 août
Jean-René PRESNEAU, le 15 août
Marcel VERNAIRE, le 20 août
Christian MOZ, le 26 août
Jean FAUGERE, le 28 août
Ginette BOUILLER, vve GIOVANNONI, le
14 septembre
Jeannine TROUILLET, vve MARINIER, le
22 septembre
Jean CHABROL, le 16 novembre